

# Les inégalités à l'école

---

## Déclaration du groupe de la CGT

Le groupe de la CGT partage la lucidité du constat, la pertinence de l'analyse et l'audace de certaines préconisations. Malgré les discours sur la réussite de tous, l'école républicaine est en panne. La ségrégation scolaire augmente en lien avec la ségrégation urbaine mais aussi dans certaines régions rurales. L'école n'est plus en réalité la première priorité nationale : la baisse de la dépense intérieure d'éducation en pourcentage du PIB dans la décennie 2000 ainsi que les diminutions drastiques de postes ces dernières années (70 000 emplois supprimés depuis 2007 !) et qui se poursuivent aujourd'hui, pèsent sur la capacité du système scolaire à faire réussir tous les jeunes. L'avis aurait pu préconiser la création d'emplois nécessaires. A-t-on bien mesuré la dégradation du service public et le désarroi de la communauté éducative, particulièrement des enseignants, face aux injonctions contradictoires : empilement des réformes, avant même que l'une aboutisse ou soit évaluée, on passe à une autre mission de réussite pour tous mais maintien d'un système méritocratique qui n'est pas assez à l'écoute des décalages d'acquisition des élèves et en réalité génère plus d'inégalités !

Nous sommes face à un défi sans précédent ! C'est d'une réforme globale dont nous avons besoin pour la réussite de toutes et de tous et pour que la société retrouve confiance en l'école. Les inégalités scolaires croissantes alimentent les inégalités sociales, d'accès à l'emploi et conduisent au blocage de l'ascenseur social.

Nous devons avant tout changer de philosophie générale, passer de l'égalité des chances à l'égalité des droits. Puisque les difficultés d'apprentissage sont précoces et durables et liées à la situation culturelle et socio-économique des familles, le repérage doit avoir lieu le plus tôt possible et faire l'objet d'un traitement spécifique durable. Alors que celle-ci a régressé ces dernières années, la CGT préconise l'effectivité du droit à la scolarisation dès 2 ans particulièrement utile pour les enfants de milieux défavorisés et pas sous la forme actuelle des jardins d'éveil payants ! L'éducation prioritaire doit être refondée : réduction des effectifs, postes en surnombre pour mieux suivre les élèves en difficultés, mesures incitatives pour que les enseignants les plus expérimentés soient nommés sur des zones prioritaires. La carte scolaire doit être remise en place sur de larges bassins de formation avec une répartition des options sur tous les collèges et une dotation majorée pour ceux accueillant une population plus défavorisée afin de supprimer la concurrence entre établissements et rétablir une mixité sociale. La formation et le métier d'enseignant doivent être repensés : il n'est plus possible d'envoyer « au casse pipe » les jeunes enseignants ; la CGT propose, elle, de recruter à bac + 3 puis 2 années de formation, prendre le temps de stages en situation avec des professeurs chevronnés,

apprendre à travailler en équipe, à développer des pédagogies différenciées, mettre fin à l'emploi précaire. Le temps de service des enseignants doit être réduit et intégrer les nouvelles missions et il faut revaloriser y compris matériellement le métier d'enseignant et penser la mobilité professionnelle. L'autonomie des établissements doit s'inscrire dans le cadre de l'unité du service public : ce n'est pas en faisant des chefs d'établissement des chefs d'entreprise mais en créant les conditions d'un vrai travail d'équipe où chacun se sentira partie prenante, que l'on redonnera confiance aux personnels, aux jeunes, aux familles. Quant au modus operandi de la réforme, il est décisif pour une réforme acceptée par la société. Enfin, la CGT plaide pour que l'éducation des sens via l'enseignement artistique ne soit plus réduite à la « portion congrue » afin de permettre à toutes et à tous de développer leur imaginaire et leur créativité.

La CGT a voté l'avis.